

Chère, cher collègue,

Vous avez accepté de diriger le mémoire d'un étudiant du master PDI et nous vous en remercions. Pour que les étudiants ne prennent pas trop de retard dans le démarrage du terrain, nous leur avons demandé de vous rendre un premier travail, à la rentrée de janvier, faisant état de leurs premières recherches, qu'elles soient bibliographiques ou empiriques. Il nous semble important qu'ils commencent l'enquête (terrain ou autre) au plus tard au mois de janvier.

Le mémoire de M1 doit tourner autour de 80 pages et le mémoire de M2 peut être plus long mais doit se situer entre 100 et 150 pages.

Pour harmoniser les notations finales, nous proposons une grille indicative qui devrait vous aider, avec l'autre membre du jury, à choisir une note au moment de la soutenance.

**Moins de 10/20** : il s'agit d'une note sanction, lorsque l'étudiant-e a rendu un travail qui ne constitue pas un mémoire, soit parce qu'il est beaucoup trop court, soit parce qu'aucune enquête n'a été faite, ou autre problème majeur.

**10-11** : travail clairement insuffisant ou mauvais

**11-12** : travail très lacunaire, avec un ou plusieurs problèmes majeurs

**13-14** : travail bien rendu mais en deçà des attentes.

**15** : travail bien rendu et satisfaisant. L'écriture est claire, les données (terrain, archives, analyses statistiques) ont été produites et analysées.

**16** : travail comportant des qualités singulières en dépit d'imperfections

**17** : très bon travail, qui se détache du lot.

**18** : Excellent travail. Pas de défaut du point de vue de l'écriture, de la construction théorique et de l'analyse des données

**19** : travail de tout premier plan qui constitue un apport important au sujet étudié.

L'expérience montre que la note de **20** est attribuée très exceptionnellement mais elle peut tout à fait être donnée.

Nous restons à votre disposition en cas de questions.

L'équipe de direction du master PDI

Benoit de l'Estoile, Lise Bernard, Alexis Spire, Emmanuel Szurek.